

**Discours d'Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des  
Transports, de la Mer et de la Pêche à Denain (Nord)  
2 mars 2017**

**Complément d'échangeur avec l'autoroute A21**

*SEUL LE PRONONCE FAIT FOI*

Mesdames, messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de pouvoir témoigner de mon engagement au renforcement de l'attractivité économique de ce territoire.

Comme tous, j'en connais les difficultés : économiques, sécuritaires, sociales et urbaines. J'ai voulu me rendre compte par moi-même, sur le terrain, de la réalité de la situation et pouvoir échanger avec vous sur les leviers que l'Etat pourrait mobiliser pour améliorer la situation.

Denain et tout le territoire du denaisis ont longtemps été une référence de l'extraction de la houille et de la construction ferroviaire qui ont contribué au développement et à l'affirmation d'un savoir-faire français.

L'arrêt de l'activité minière en 1948 puis le déclin de la sidérurgie au tournant des années 80 a entraîné Denain, et au-delà tout le bassin

minier, dans une situation économique et sociale difficile.

Les chiffres sont particulièrement éloquentes : perte de près de 10 000 habitants et de 20 000 emplois pour la seule ville de Denain, près de 40 000 emplois perdus sur l'ensemble du territoire du denaisis, un taux de chômage de 29% aujourd'hui et de plus de 50 % chez les jeunes.

Ce constat appelle une réponse urgente, la nécessité d'un plan « Marshall » appelé de ses vœux par Madame la députée-maire, Mme Dufour, dont je tiens à souligner l'engagement pour améliorer les conditions de vie de ses administrés. Mais il ne s'agit pas seulement de réparer les dégâts de la crise, des crises, mais surtout de préparer, de construire l'avenir.

Oui, Denain possède des atouts : une vaste friche industrielle de 85 hectares, la zone des Pierres Blanches sur laquelle des travaux d'aménagement ont déjà débuté et située au bord du canal à grand gabarit de l'Escaut, avec un port public placé au premier rang du valenciennois ; mais aussi une proximité immédiate des autoroutes A2, reliant Paris à Bruxelles, et A21, permettant les liaisons avec Douai et Lens.

Ces atouts ne demandent qu'à être exploités et mis en valeur. C'est pour contribuer à cette mise en valeur que j'ai répondu favorablement à l'invitation de Mme la députée-maire.

Ce matin, j'ai notamment pu voir la localisation du complément d'embranchement sur l'autoroute A21 étudié par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut qui permettra d'améliorer la desserte et l'attractivité de 3 zones d'activités.

Le projet consiste en un dévoiement d'une bretelle de l'échangeur n°31 sur l'A21, en provenance de Douai, pour permettre la desserte directe du secteur des Soufflantes, à Lourches, qui présente un potentiel foncier de 30 à 40 hectares. Accompagnée d'un carrefour giratoire qui serait créé au sein de cette future zone d'activités et une voirie nouvelle à créer, cette bretelle permettrait ensuite de desservir aisément le parc d'activités des Six Mariannes à Escaudain, et le parc d'activités des Pierres Blanches à Denain.

Les services de l'Etat sont pleinement mobilisés pour valider les caractéristiques de ce projet d'embranchement en interface avec l'autoroute A 21.

A ce jour, le coût de ce projet est évalué à 4,5 millions d'euros.

Compte tenu du levier important que ce projet peut avoir pour contribuer à l'implantation d'entreprises et pour accompagner le développement économique de votre territoire, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'Etat s'engage à contribuer au financement de la réalisation de cet embranchement à hauteur de 2 millions d'euros.

Ce projet sera effectivement mis en œuvre sous l'initiative et la responsabilité de la communauté d'agglomération qui en sera maître d'ouvrage.

Il est vrai que l'Etat n'a pas pour habitude de participer directement, et de manière aussi soutenue, au financement des travaux de modification d'échangeurs pour faciliter la desserte locale. Mais, la situation particulière du bassin minier et les efforts déjà consentis par ailleurs par les collectivités sur le parc d'activités justifient cette décision exceptionnelle.

J'ai d'ailleurs demandé à ce que cette opération d'embranchement et la participation financière de l'Etat soient inscrites au contrat partenariat pour le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais souhaité par le Premier ministre, de manière à concrétiser rapidement cet engagement qui marque une nouvelle fois la volonté du Gouvernement d'accompagner et de valoriser les initiatives contribuant à la redynamisation des territoires et à la création d'emplois.

Je vous remercie.